

UNIVERSITE SIDI MOHAMED BEN ABDELLAH

ECOLE SUPERIEURE DE TECHNOLOGIE DE FES

Route d'Imouzzer - B. P. : 2427 - Fès – MAROC

Tél.: 05 35 60 05 84/86

Fax: 05 35 60 05 88



PV

Réunion de la commission des affaires pédagogiques du conseil de l'établissement élargie aux responsables de filières

Sur convocation de son président, la commission pédagogique a tenu une réunion le Vendredi 20 avril 2012. Elle a été consacrée à la discussion des points suivants :

- 1- Plan d'action 2012
- 2- Projet de développement 2013-2016
- 3- Suivi des enseignements
- 4- Divers.

Ont pris part à cette réunion, Mmes F.Z. Madhat, R. Belkhou et K. Ouazzani et MM. A. Safouane, A. El Himdy, F. Jawab, A. Benbassou, Y. Mourad, S. Boutahri, A. Bouklata, D. Amegouz, S. Lahrouri, D. Dafir, A. Benghazi, M. El Ghazi, A. Talbi et.

1°) Plan d'action 2012

La commission a estimé qu'il serait judicieux de maintenir, dans la continuité, le plan d'action établi pour l'année 2011, tout en ajoutant d'autres points supplémentaires, à savoir :

- La programmation du calendrier (liste des semaines) 2012-2013
- La gestion des PFE, notamment en ce qui concerne les soutenances
- L'énumération de l'état des lieux de l'outil pédagogique (parc machines, PO, MP ...etc.)

- La réflexion sur l'acquisition d'un laboratoire de langues.

2°) Projet de développement 2013-2016

M. le Directeur a présenté une vision de développement dans le cadre du programme stratégique de développement 2013-2016, et ce du point de vue niveau de formation (DUT et licence professionnelle par alternance), effectifs (évolution par filières) et spécialités (maintien et création de filières).

Ce plan explicite notamment les besoins de l'établissement en ressources humaines et moyens matériels.

Il a ensuite lancé un appel aux responsables de filières pour présenter leurs visions et les éventuelles modifications ou amendement qu'ils voudraient apporter à la plateforme dans un délai d'une semaine.

Les intervenants ont signalé qu'il serait souhaitable de tenir compte du suivi de l'insertion des lauréats dans la vision des filières. Et aussi, de penser à l'organisation de formations qualifiantes et de formations continues ; notamment pour le niveau master.

Le projet présenté par M. le Directeur a été maintenu dans sa globalité par les membres de la commission et les chefs de filières présents, tout en indiquant que le développement aussi bien horizontal que vertical ne devrait pas affecter la qualité de la formation.

M. Amegouz a, toutefois, proposé de présenter une autre vision concernant la filière génie mécanique et productique.

3°) Suivi des enseignements

Sur ce point, plusieurs questions ont été soulevées. Elles concernent la remise des notes (S1 et S3), les examens, les soutenances, les stages techniques, les charges horaires, l'emprunt et la restitution des ouvrages bibliographiques et le respect du règlement intérieur de la bibliothèque, l'absentéisme, l'estimation de la charge des PFE (par filières et par nombre), le respect des descriptifs des filières ...

Vu le nombre et l'importance des points soulevés, il a été décidé de leur consacrer une réunion spéciale.

M. le Directeur adjoint a présenté la situation des stages techniques qui n'est pas encore finalisée, tous les accords de stages n'ayant pas encore été remis par les étudiants (59 % de stages accordés).

Il a, aussi, présenté un récapitulatif de la situation du suivi d'absence. Les pénalités qui en découlent selon le règlement intérieur seront appliquées et prises en considération lors des délibérations. Il a été toutefois souligné que l'assiduité doit être considérée de la même façon pour toutes les filières, d'où l'obligation de l'adhésion de tous.

Il a été convenu que le rapport de séance dans sa nouvelle forme qui facilite le report des absents en mettant une simple croix devant la case de l'étudiant absent au lieu d'avoir à écrire son nom, qui est obligatoire fera désormais office de présence et de charge effectuée pour chaque matière.

4°) Divers

Le problème du cumul de fonctions par les administrateurs a été soulevé. Notamment le cas d'administratifs qui se retrouvent avec une charge horaire d'enseignement de plus en plus importante. Le souci d'avoir un taux d'encadrement pédagogique correct est toujours l'origine de ces « déviations » qui altèrent le taux d'encadrement administratif ou technique. Il a été mentionné que le projet stratégique a été élaboré de telle sorte qu'il puisse justement remédier à ces taux d'encadrement administratif et technique de plus en plus bas.

Le président

Le rapporteur